

à l'expédition de céréales séchées des catégories demandées et on achemine de plus fortes quantités de céréales séchées en provenance du sud de l'Alberta.

TÊTE DES LACS—PRÉSUMÉS RETARDS AUX ÉLÉVATEURS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais poser au ministre du Commerce une question dont je l'ai préavisé. Le ministre peut-il nous dire quelles mesures la Commission canadienne du blé prend ou envisage de prendre éventuellement à l'égard des protestations qu'ont formulées plusieurs organisations de la Tête des lacs, y compris les conseils municipaux, du fait que l'acheminement des céréales aux élévateurs de la Tête des lacs est exceptionnellement lent bien qu'il y ait beaucoup d'espace dans les entrepôts?

L'hon. Gordon Churchill (ministre du Commerce): La Commission canadienne du blé accorde la priorité à la situation qui existe à la Tête des lacs. Les difficultés tiennent à la grande quantité de céréales gourdes et humides qui s'est accumulée cette année; un programme d'assèchement de grande envergure a été mis sur pied.

A la fermeture de la navigation, les élévateurs de la Tête des lacs disposaient d'un espace disponible pour l'entreposage d'environ 40 millions de boisseaux. Pour le moment, la Commission a fait suspendre l'expédition du grain sec à la Tête des lacs afin de préserver l'espace disponible pour le déchargement du grain très humide et son entreposage après l'assèchement. C'est ce qui explique le retard apporté actuellement à remplir les entrepôts. Ce retard est attribuable aux difficultés exceptionnelles éprouvées cette année en ce qui concerne le grain gourd et humide dont on trouve, estime-t-on, 95 millions de boisseaux dans les élévateurs de tête de ligne qui disposent des installations de séchage.

M. Fisher: Le ministre pourrait-il nous dire s'il en résultera une diminution dans l'expansion normale des contingents attribués aux cultivateurs de l'Ouest tout au cours de l'hiver?

L'hon. M. Churchill: Provisoirement, oui, et c'est facile à comprendre. Le grain gourd ou humide vient du nord des trois provinces des Prairies et, pour l'expédier avant le printemps, alors que les dommages pourraient survenir, il faudra retarder la livraison du grain sec provenant des autres régions. Je crois cependant que les cultivateurs de l'Ouest comprennent très bien la situation, qu'ils

sympathisent avec leurs voisins du Nord aux prises avec les problèmes que leur pose ce grain gourd ou humide et qu'ils accepteront un retard, vu les circonstances. A ceux qui devront retarder ainsi leur livraison, la loi concernant les avances en espèces permet de toucher de l'argent avant que leurs céréales soient livrées aux élévateurs.

LES PÊCHERIES

COLOMBIE-BRITANNIQUE—DEMANDE D'ASSISTANCE EN VUE DU RÉTABLISSEMENT DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE DU HARENG

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Harold E. Winch (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir du ministre des Pêcheries s'il a reçu quelque demande d'aide devant permettre le rétablissement, en Colombie-Britannique, de l'industrie de la pêche au hareng abandonnée à l'heure actuelle. Dans le cas de l'affirmative, quelle mesure a-t-on prise ou envisagée?

L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, j'étudierai la question et y répondrai à une date ultérieure.

LES AÉROPORTS

WINNIPEG—MISE EN CHANTIER DE L'AÉROGARE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. John MacLean (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre des Transports s'il pourrait dire à la Chambre quand se fera l'appel de soumissions afin qu'on puisse entreprendre sans tarder les travaux de construction de l'aérogare de Winnipeg.

L'hon. George H. Hees (ministre des Transports): Oui, j'ai tous les renseignements voulus, monsieur l'Orateur. Je remercie l'honorable député de m'avoir signifié son intention de me poser cette question.

Des instructions ont été données en vue de demander des soumissions cachetées pour les travaux de nivellement, d'excavation et les fondations de l'aéroport international de Winnipeg. Les offres pour ces travaux seront acceptées jusqu'à 3 heures de l'après-midi le 18 février prochain. Un avis de cet appel de soumissions sera publié dans les journaux et la presse spécialisée de la façon habituelle d'ici quelques jours.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Je voudrais demander au ministre des Transports si on a terminé les plans de la nouvelle aérogare de Winnipeg.

L'hon. M. Hees: Oui, monsieur l'Orateur.